

Annexe au Document de Réflexion de la TR 3.3*

Développements clés dans les Processus consultatifs régionaux (PCR) et les Forums interrégionaux (FIR) postérieurs au FMMD Athènes 2009

La **Conférence régionale sur les migrations (CRM – Processus de Puebla)** dans sa XV^{ème} Réunion de mai 2010 à Tapachula, au Mexique, a eu comme thème central « la Migration et la Famille ». Sous son Plan d'action actuel, le CRM inclut le « Lien entre migration et développement » comme l'un parmi trois domaines d'activité qui sont d'actualité. Les séminaires, les ateliers et les campagnes du CRM ont déjà exploré dans le passé des questions ayant trait à la migration et au développement. Les membres du CRM veulent des activités pour promouvoir une approche compréhensive, objective et à long terme de la migration dans la région ; améliorer l'intégration des migrants ; et encourager les échanges de statistiques sur les travailleurs migratoires et les autres flux de migration. Un séminaire sur la migration et le développement a été tenu au mois de septembre 2010, qui a abordé des questions comme les travailleurs migratoires temporaires, les rapatriements de fonds et les enfants dans les processus de migration.

- **Le Processus de Bali sur le trafic des migrants, la traite des êtres humains et la criminalité internationale qui s'y rapporte**, auquel participent plus de 50 pays et de nombreuses organisations internationales, a été lancé à Bali en février 2002, et coprésidé par l'Indonésie et l'Australie. Le Processus de Bali a pour point central d'intérêt l'identification des activités pratiques et clairement ciblées qui peuvent contribuer à améliorer les compétences de ceux qui travaillent dans les institutions clés s'occupant du trafic et de la traite de personnes, et le crime transnational qui s'y rapporte. C'est ainsi que le renforcement de capacités et la formation des fonctionnaires de niveau opérationnel qui travaillent dans les domaines de la justice, l'application de la loi et les affaires étrangères constituent un objectif important du Processus de Bali. Depuis la troisième Réunion ministérielle du Processus de Bali en avril 2009, plusieurs ateliers et rencontres du Groupe *ad hoc* ont été tenus afin d'avancer dans la mise en place de ses programmes et recommandations. Les ateliers et autres activités similaires sont extrêmement participatifs et sont conçus pour produire des idées et des solutions pratiques qui peuvent contribuer aux efforts pour combattre le crime transnational au niveau national et régional. En 2010, un « Atelier sur la protection, la réimplantation et le rapatriement » a été tenu à Bali (le 7 et 8 juin), suivi par la « Troisième réunion du Groupe *ad hoc* de fonctionnaires supérieurs » (Bali, 10 et 11 juin). L'événement le plus récent était un « Atelier sur les aspects migratoires de la sécurité des ports maritimes », tenu à Singapour, du 12 au 15 juillet.
 - **Le Dialogue structuré Union Européenne-Amérique Latine et Caraïbes (UE-ALC)** sur la migration a avancé considérablement depuis son lancement au mois de juin 2009 : la première réunion de haut niveau du Dialogue, qui a abordé les synergies entre la migration et le développement et le thème du rapatriement de fonds s'est tenue à Bruxelles au mois de septembre 2009 et a eu pour résultat des idées (reflétées dans le Rapport final des coprésidents) qui peuvent être partagées avec d'autres PCR. Les réunions de haut niveau du Dialogue postérieures, tenues à Madrid aux mois de février et mars 2010, ont abordé les sujets de « La migration, l'éducation et la santé » et « Les familles et les groupes vulnérables ». Le Sommet de l'UE-ALC de mai 2010 a pris note positivement de ces progrès dans le dialogue.
 - **Le Processus de Rabat**, dont les trois domaines thématiques d'attention sont : migration et développement, migration légale, et migration irrégulière, avance vers la mise en marche d'actions concrètes qui approfondiraient la réalisation des objectifs qu'il s'est fixé. La vitalité
-

du processus est témoignée par la série de réunions avec toute une gamme de domaines thématiques (voir l'Annexe) qui ont eu lieu depuis son établissement. En décembre 2007, l'Espagne a établi un Fonds avec un total de 15 millions d'Euros à l'heure actuelle, avec l'objectif de permettre à ECOWAS de gérer le composant du développement des politiques migratoires dans la région. Construisant à partir du la **Deuxième conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement de novembre 2008** et à partir du **Projet d'action trisannuel** adopté à cette occasion, la réunion du Comité de suivi, tenue le 19 janvier 2010 a abordé, parmi d'autres, le sujet de la portabilité des droits sociaux des immigrants dans la liste des zones comprises dans le Processus. Plusieurs séminaires d'experts ont été organisés pendant ces derniers mois sur les problèmes liés au thème « migration & développement », en particulier sur l'optimisation des retombées des rapatriements de fonds sur le développement (Dakar, 21, 22 & le 23 octobre 2009) et le rôle diasporas comme acteurs dans le développement (Bamako, 23,24 et 25 mars 2010). Un séminaire sur les Groupes vulnérables de migrants, notamment les femmes et les mineurs non accompagnés, a été tenu à Rabat du 27 au 29 juillet 2010.

- Le **Partenariat Union Européenne (UE)-Afrique sur la migration, la mobilité et l'emploi**, qui a résulté de la Réunion UE-Union Africaine (UA) sur la migration et le développement de Tripoli (**Processus de Tripoli**) est maintenant un élément clé du Partenariat stratégique UE-Afrique dans le cadre de la **Déclaration conjointe UE-Afrique sur la migration et le développement**. Dans ce cadre, l'UA est soutenue par la Commission Européenne (CE) en ce qui concerne ses **initiatives de renforcement de capacités** avec les Communautés économiques Régionales (CRE) africaines de même que sur l' **établissement de l'Institut africain de rapatriement de fonds (ARI)** qui a été lancé à Addis-Abeba au début du mois de juin 2010[†]. La Déclaration conjointe UE-Afrique sur la migration et le développement a contribué à des initiatives plus amples, comme les partenariats sur la migration et la mobilité dont le septième partenariat sur la stabilité, l'emploi et la migration fait l'objet d'un vigoureux effort en tant que l'un des points clé à mettre sur l'agenda de nombreux gouvernements avec le soutien de l'UE. De même, l'UE apporte son soutien aux initiatives de l'Union africaine pour le renforcement de capacités à l'appui des REC dans le cadre des partenariats stratégiques UE-Afrique.
- Le projet régional sur la migration dans la région Euro-méditerranéenne, « **Migration EuroMed II** » est fondé sur le partenariat Euro-méditerranéen qui a démarré à partir de la **Déclaration de Barcelone** (1995) et sur son évolution postérieure avec le Programme de Travail de Cinq Ans du **Sommet de Barcelone (28 novembre 2005)**. Il contribue à la mise en place de certaines des activités approuvées lors de la première Réunion ministérielle Euro-méditerranéenne sur la migration, qui s'est déroulée le 18 et 19 novembre 2007 au Portugal (Algarve), dans laquelle ont été approuvées des conclusions politiques et opérationnelles, confirmant l'importance de la coopération concrète dans les divers domaines de la migration légale, la migration illégales et migration et développement. Sur ce dernier sujet, six séances de formation ont été organisées en 2010, notamment sur les outils et les stratégies pouvant incorporer la migration dans les plans nationaux de développement, les pratiques régulatrices et institutionnelles sur les transferts d'argent, la diaspora et les pratiques touchant au développement et au potentiel d'autonomisation des femmes dans les pays d'origine et d'accueil.
- La conférence de fermeture du projet conjoint CIDPM-OIM « L'établissement de liens avec les communautés d'émigrés pour un développement accru - Inventaire des capacités et des pratiques institutionnelles », mis en place dans le cadre du Pilier II sur « La migration et le développement » du **Dialogue sur la migration de transit en Méditerranée (MTM)**, a été convoqué par le Ministère éthiopien des Affaires Étrangères, le 13 et le 14 avril 2010. Bien

[†] La première réunion de Comité Directeur de l'ARI -réunissant les partenaires principaux : L'Union Africaine, la Commission Européenne, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'OIM- a eu lieu à Bruxelles à la fin juin 2010.

qu'il ne soit pas exhaustif, l'Inventaire du projet conjoint CIDPM-OIM offre un aperçu général d'informations comparables sur les pratiques institutionnelles actuelles et les défis identifiés ayant trait aux communautés émigrées auxquels font face 13 pays d'origine en Afrique et au Moyen-Orient.

- **La IIe Conférence sur le développement de la Réunion Asie-Europe (RASE) Vers un Partenariat Asie-Europe pour le Développement durable**, tenue au mois de mai 2010, a réuni des fonctionnaires de haut niveau et des experts d'Asie et de l'Union Européenne pour discuter la coopération Asie-Europe pour le développement durable et la cohérence des politiques publiques. La Conférence a adopté la Déclaration de Yogyakarta, qui énonçait, *inter alia*, que « dans le but de **faire que toutes les dimensions contribuent au développement durable, la cohérence des politiques publiques pour le développement est importante**, en particulier dans les secteurs du commerce, de la finance et des investissements, du changement climatique, de la sécurité alimentaire, de la **migration** et de la sécurité ».
- **Le Processus « Construction de partenariats pour la migration »** sous le leadership de l'UE, qui implique 27 Etats membres de l'UE et 21 pays des Balkans de l'ouest, la Turquie et l'ancienne URSS, lancé à la Conférence Ministérielle de Prague en avril 2009, a tenu sa Rencontre de fonctionnaires supérieurs au mois de novembre 2009 et a continué ses activités pendant toute l'année 2010 sur la visualisation des routes de migration et les profils de migration, y compris un fort composant sur le développement.
- **Le Forum Ibéro-américain sur la migration et le développement** (FIBEMYD par son acronyme espagnol), associé avec la Conférence Ibéro-américaine, est un forum interrégional majeur sur la migration avec un centre d'intérêt spécifique sur le développement. Après sa première réunion à Cuenca, en Equateur, au mois de mars 2008, le FIBEMYD a tenu sa seconde réunion à **San Salvador, El Salvador au mois de juillet 2010**. Sous le thème « Les répercussions de la crise économique sur la migration et le développement : réponses politiques programmatiques en Ibéro-Amérique », des représentants gouvernementaux des 22 pays de la Conférence Ibéro-américaine (dont 19 sont en Amérique Latine et 3 sont en Europe), des participants venant des organisations internationales, des processus consultatifs régionaux sur la migration (la Conférence Sud-américaine sur la migration, CSM, et la Conférence régionale sur la migration, CRM), et la société civile, ainsi que des experts distingués, ont échangé des expériences et de bonnes pratiques visant à adoucir les effets de la crise. Le Forum a fait des recommandations pour les secteurs d'action suivants : le rapatriement de fonds, le co-développement, l'inclusion des migrants dans le marché de l'emploi, les droits de l'homme, et la santé et la protection sociale des migrants. Le FIBEMYD II fut co-organisé par le Secrétariat Général Ibéro-américain (qui agit comme secrétariat technique du Forum), le gouvernement d'El Salvador, l'OIM et la Division de population de la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, avec la collaboration du FNUAP, du HCR, de l'Agence espagnole pour la coopération internationale pour le développement, et la Fondation Carolina d'Espagne.
- A la suite de sa Neuvième conférence à Quito, Equateur au mois de septembre 2009, la **Conférence Sud-américaine sur la migration (CSM)** a tenu sa Cinquième réunion intersessions au mois de juin 2010, dans laquelle il a identifié les priorités stratégiques et programmatiques pour le processus dans les années à venir. Il a produit en outre une Déclaration de principes et un brouillon de proposition pour élaborer un Plan sud-américain pour le développement humain de la migration. Les participants à cette réunion ont aussi discuté **des mécanismes pour garantir et améliorer la participation de la société civile de la région sud-américaine au FMMD Puerto Vallarta**. L'un des points de la discussion a été le besoin de **Profils Migratoires pour les pays sud-américains**, comme base pour une meilleure capacité de gestion de la migration, qui garantirait une prise de décisions politiques informée.

- **Dialogue sur les migrations en Afrique Australe (MIDSA) :** Soutenu par le Projet de migration d'Afrique australe (SAMP) et l'OIM, MIDSA tiendra une conférence ministérielle en 2010 sur les flux de migration irréguliers qui affectent tout le les états membre de la Communauté de développement de l'Afrique australe. Les objectifs de MIDSA incluent une meilleure compréhension des problèmes de migration, l'optimisation de la coopération et du dialogue régionaux, et la fortification de la gestion migratoire régionale. Parmi les résultats concrets des ateliers de 2009 se trouvent la législation, les systèmes de gestion des frontières, et des procédures normalisées de fonctionnement pour les migrants irréguliers.
- **Les Consultations ministérielles sur la migration de main-d'œuvre à l'intention des pays d'origine** (Processus de Colombo) sous la présidence actuelle de Bangladesh, planifie une Rencontre de fonctionnaires supérieurs (SOM) au mois d'octobre 2010, qui réunirait des fonctionnaires intéressés des 11 pays `pour délibérer sur le statut de la migration de main d'œuvre provenant de cette région, en vue de faire des recommandations de politiques publiques qui permettraient des politiques ainsi que des pratiques informées. Le grand thème d'ensemble du SOM et de la séance ministérielle qui le précédera est **« La migration dans la dignité »**, en reconnaissance du **rôle développemental important joué par la migration de main d'œuvre en provenance des pays du Processus de Colombo** et le besoin subséquent de garantir que la dignité de l'individu soit garantie pendant toutes les étapes du processus de migration.
- **Communauté économique d'Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) :** La région centrale africaine est la seule région sur le continent africain sans un PCR. Toutefois, dans le passé récent les Etats membres de la CEEAC, motivés par une meilleure compréhension des avantages (potentiels) d'appartenir à un PCR, ont pris en 2010 une initiative orientée à établir un PCR-CEEAC, soutenus par l'OIM, avec l'objectif d'arriver à une compréhension commune et à améliorer la cohérence des politiques publiques sur les problèmes de migration.
- **Le Dialogue sur la migration en Afrique de l'ouest (MIDWA):** Établi en l'an 2000 avec, antre autres objectifs, ceux de promouvoir la paix et la stabilité en Afrique de l'ouest et la protection des droits des migrants, **potentialisant la contribution des migrants au développement de leurs pays d'origine, et de lutter contre la pauvreté dans les régions de forte émigration**, le MIDWA a depuis le début de l'année 2010 développé un programme d'action pour remodeler ses activités pour les prochains trois ans en préparation pour le **Deuxième Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement** (ONU HLD).
- En suivant la recommandation de l'Union africaine (UA) et la concordance de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), le **PCR-IGAD** a été lancé au mois de mai 2008 avec l'objectif général de faciliter le dialogue, la coopération régionale et la cohérence des politiques publiques sur les problèmes migratoires parmi les membres d'IGAD. Le financement obtenu en 2010 est destiné à renforcer la capacité du PCR-IGAD dans les prochains mois pour satisfaire à certaines de ses priorités, et parmi celles-ci la réalisation d'une réunion pour mettre au point une position régionale devant être tablée au quatrième FMMD.
- **Les Consultations intergouvernementales sur la migration, l'asile, et les réfugiés (IGC)** est un forum informel, sans prise de décisions, pour les échanges d'informations entre gouvernements et le débat sur les politiques publiques concernant des problèmes d'intérêt pour la gestion des flux migratoires internationaux. L'IGC réunit 17 États participants, le HCR, l'OIM, et la CE. Bien que le lien migration-développement ne soit pas un intérêt central pour l'IGC, plusieurs des thèmes qu'il a assumé et les ateliers dans lesquels il participe impliquent des questions touchant au développement, surtout en ce qui concerne les questions de migration de main d'œuvre.

(15 Septembre 2010)